

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, 4 décembre 2018

H E U R E : 19 h 30

L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loïselle

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

305-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

306-18

Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois de novembre 2018 soit
accepté tel que rédigé.

Adopté.

COMPTES PAYABLES

307-18

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 4 décembre 2018, représentant
des déboursés de 155 928,42 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits
comptes, par les chèques # 34900 à # 034987 inclusivement.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces
dépenses pour un montant total de 154 436,92 \$ le solde des dépenses de
1 491,50 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.*

CALENDRIER DES SEANCES DU CONSEIL 2019

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

308-18

et unanimement résolu que le calendrier des séances ordinaires du conseil, pour 2019, soit établi selon le règlement n° 304-11 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Dunham, soit aux dates et heures suivantes :

- Mardi, 8 janvier 2019 à 19 h 30 (**deuxième mardi du mois** – congé des Fêtes)
- Mardi, 5 février 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 5 mars 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 2 avril 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 7 mai 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 4 juin 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 2 juillet 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 6 août 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 3 septembre 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 1^{er} octobre 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 5 novembre 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)
- Mardi, 3 décembre 2019 à 19 h 30 (premier mardi du mois)

Adopté.

NOMINATION MAIRE SUPPLEANT ET SUBSTITUT A LA MRC POUR L'ANNEE 2019

309-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que Monsieur le conseiller Léo Simoneau soit nommé maire suppléant pour les mois de janvier, février, mars et avril 2019, que Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau soit nommé maire suppléant pour les mois de mai, juin, juillet et août 2019, et Monsieur le conseiller Guillaume Brais pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2019.

Adopté.

NOMINATION REPRESENTANTS AU PACTE BROME-MISSISQUOI 2019

310-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que Monsieur le maire Pierre Janecek et Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau soient nommés comme représentants de la Ville de Dunham au comité local d'analyse (centre) du pacte Brome-Missisquoi 2019.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Laurent Chatelle – facture électricien ;
– facture avocat – Le Vignoble du Ruisseau.
- M. Samuel Bizier – sac de plastique - compostage.
- M. Éric Dalpé – information compostage.

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION — FINANCES

FERMETURE DES BUREAUX – PERIODE DES FETES 2018-2019

311-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que les bureaux de l'hôtel de ville soient fermés aux dates suivantes, en raison de la période des Fêtes 2018-2019 :

- du 21 décembre 2018 à 16 h 30 au 3 janvier 2019 à 8 h 30 ;
- Les congés payés des employés de tous les autres services seront les dates suivantes : 24, 25 et 26 décembre 2018 ainsi que les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier 2019.

Adopté.

REPAS DE NOËL DES EMPLOYES, POMPIERS ET MEMBRES DU CONSEIL

312-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu d'allouer un montant de 50 \$ par employé régulier pour des frais de repas lors de réunions d'employés pour chacun des différents services (administration, bibliothèque, voirie/travaux publics), ainsi qu'un montant global d'environ 500 \$ pour un repas de groupe des pompiers volontaires à la caserne.

D'allouer un montant approximatif de 1 000 \$ pour un repas de groupe des membres du conseil municipal et leurs conjoints.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 13000 493.

VIN D'HONNEUR DIMANCHE 6 JANVIER 2019

313-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 500 \$ soit autorisé pour la tenue d'un vin d'honneur du conseil municipal, qui aura lieu le dimanche 6 janvier 2019, de 14 heures à 16 heures, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie que cette dépense affecte le poste budgétaire # 02 13000 493 de l'année financière 2019.

REGLEMENT N° 377-18 MODIFIANT LE CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

314-18 et unanimement résolu que le règlement n° 377-18 modifiant le règlement n° 359-16 concernant le code d'éthique et de déontologie révisé des employés municipaux soit et est adopté.

Adopté

VOIRIE — TRAVAUX PUBLICS

OFFRE DE PAVAGE DE SUR LARGEURS D'ACCOTEMENTS DE LA ROUTE 202 EN FRAIS PARTAGÉS – PROJET MTMDET

ATTENDU QUE le MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) compte, dans sa planification quinquennale, un projet de réfection du pavage de la route 202 débutant à la rue Principale dans notre municipalité et se terminant à une distance de plus ou moins 7,2 km, à la limite de Stanbridge East ;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce projet qui pourrait se réaliser dès l'an prochain, le Ministère prévoit à la base paver à ses frais les accotements à une largeur totale de 1,0 m de chaque côté de cette portion de route, aux endroits où les accotements n'ont pas au moins cette largeur et là où il est possible de le faire. Les surfaces d'accotements déjà pavés seront autrement repavées comme telles, toujours aux frais du Ministère, qu'elles aient une largeur inférieure, supérieure ou égale à 1,0 m ;

ATTENDU QUE le Ministère pourrait cependant élargir le pavage des accotements à 1,5 m des 2 côtés de la route dans notre municipalité, toujours là où il est possible de le faire et là où les accotements n'ont pas cette largeur, et ce en frais partagés entre le Ministère et la municipalité (soit 50 % de la largeur additionnelle à 1 m aux frais du Ministère et 50 % de cette même largeur additionnelle aux frais de la municipalité). Cet élargissement des accotements pavés servirait, entre autres, à accommoder les cyclistes empruntant cette route ;

ATTENDU QUE le montant estimé facturable à la Ville de Dunham serait pour le tout d'au plus **62 000 \$ + taxes applicables pour un élargissement à 1,5 m**.

IL EST

315-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la Ville de Dunham informe le ministère des TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) qu'elle décline son offre à participer financièrement à un tel élargissement des accotements de la route 202, considérant que les accotements sont déjà pavés sur 1,0 m dans ce secteur et que le débit de véhicules est moindre que sur cette portion de la route 202 par rapport à celui sur la portion entre Dunham et Cowansville.

Adopté.

DEMANDE DE SOUMISSIONS TRAVAUX MÉCANIQUES À TAUX HORAIRE

316-18

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que soit autorisée une demande de soumissions sur invitation pour les travaux mécaniques des camions et machineries lourdes, à taux horaire, pour des périodes optionnelles de 1 an ou 2 ans.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-18-14 - YOLAND DUBÉ

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

317-18

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 18-14 de Yoland Dubé, afin de permettre l'implantation d'un troisième garage détaché de 44,6 mètres carrés, dont l'usage projeté est d'abriter une fournaise extérieure existante depuis 2003 et tout le bois nécessaire au chauffage d'hiver, pour la propriété du 2844, rang St-Joseph, en dérogation à l'article 69 du règlement de zonage n° 243-03 qui indique qu'un seul garage détaché de 70 mètres carrés est autorisé (deux garages résidentiels sont déjà existants sur la propriété et profitent de droits acquis).

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

ADHESION OBV YAMASKA

318-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que soit renouvelée l'adhésion de la Ville de Dunham à l'Organisme de Bassin Versant de la Yamaska pour l'année 2019 et qu'un montant de 50 \$ soit autorisé à cette fin.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie que cette dépense affecte le poste budgétaire # 02 13000 494 de l'année financière 2019.

APPUI ET PARTICIPATION AU PROJET DEMARCHE D'INNOVATION SOCIALE POUR L'EXPERIMENTATION D'INFRASTRUCTURES VERTES EN MILIEU URBAIN, AGRICOLE ET MONTAGNEUX DANS BROME-MISSISQUOI

CONSIDERANT la résolution no 360-0918 de la MRC Brome-Missisquoi autorisant le dépôt d'une aide financière au programme *Climat municipalité – phase 2* pour le projet *Démarche d'innovation sociale pour l'expérimentation d'infrastructures vertes en milieu urbain, agricole et montagneux dans Brome-Missisquoi* ;

CONSIDERANT la problématique importante d'ensablement du lac Davignon, source d'eau potable de Cowansville où l'érosion en milieu montagneux est identifiée comme la source principale d'apports en sédiments du lac, qui est appelée à s'intensifier avec les changements climatiques ;

CONSIDERANT QUE le plan d'action pour la protection du lac Davignon cible les ouvrages de rétention, de captation de sédiments et de contrôle de l'érosion à mettre en œuvre dans l'ensemble du bassin versant au niveau des emprises routières municipales ;

CONSIDERANT QU' il y a lieu de mesurer et de documenter l'efficacité réelle des diverses interventions, de créer des fiches techniques, afin de promouvoir les infrastructures vertes et faciliter leur mise en œuvre ;

319-18

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

Et unanimement résolu d'appuyer la MRC Brome-Missisquoi dans sa demande d'aide financière au programme *Climat municipalité – phase 2* pour le projet *Démarche d'innovation sociale pour l'expérimentation d'infrastructures vertes en milieu urbain, agricole et montagneux dans Brome-Missisquoi* ;

De confirmer la participation financière de la Ville de Dunham pour un montant total de 75 000\$, à raison de 25 000\$ par année, sur trois ans, principalement pour des travaux de gestion de l'écoulement de l'eau dans les fossés de chemins et rues et d'une participation en nature de 45 heures par les employés de la municipalité pour la participation au comité technique, sous réserve de l'obtention d'une aide financière du programme qui compensera la participation de la municipalité en presque totalité.

Adopté.

DEMANDE COURS D'EAU SECTEUR WILKINSON-SELBY-LAROSE

320-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le conseil municipal demande l'autorisation de la MRC pour le nettoyage et le réaménagement d'un cours d'eau ainsi que le remplacement de ponceaux dans un cours d'eau sans nom dans le secteur des rues Wilkinson, Selby et Larose dans la portion montrée par les documents joints à la demande ;

que le conseil de la Ville de Dunham autorise le versement d'un dépôt remboursable de 2 000 \$ émis au nom de la MRC Brome-Missisquoi.

Adopté.

ACQUISITION GENERATRICE PR6 ET REMPLACEMENT GENERATRICES PR 1, PR2 ET PR5

321-18

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant de 10 000 \$ taxes incluses soit autorisé pour se doter d'une génératrice pour la station de pompage PR6 (intersection Maska et Piette).

Également que soit autorisé un montant maximal de 15 000\$ taxes incluses pour le remplacement ou le reconditionnement d'une ou plusieurs génératrices existantes aux stations de pompage PR1 (rue Larose), PR2 (Selby et Larose), et PR5 (rue Portneuf).

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10410 760.

SPORTS ET LOISIRS

POTEAUX DE LAMPADAIRE RECONDITIONNÉS POUR ÉCLAIRAGE FUTUR TERRAIN DE BALLE

322-18

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que soit autorisé l'achat de 6 poteaux de lampadaire reconditionnés en acier peinturé blanc à 990 \$/chacun, pour le système d'éclairage du futur terrain de balle au parc de l'Envol.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10750 750.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

PROJET « J'INVITERAI L'ENFANCE » (RESOLUTION AMENDEE)

- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham s'est engagée en 2015, dans sa politique culturelle, à mettre en place des actions visant à diversifier son offre culturelle pour toutes les tranches de la population ;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Dunham s'est dotée en 2017 d'une politique familles et aînés dans laquelle elle s'engage à planifier et poursuivre son offre d'activités destinées aux familles et aux aînés ;
- CONSIDÉRANT QU'** en s'impliquant financièrement dans le projet : « *J'inviterai l'enfance* », la Ville de Dunham contribue à développer une synergie régionale accueillante et attirante pour les familles (citoyennes et touristes) en soutenant un projet pilote novateur et structurant unique au Québec qui contribuera au rayonnement de la région entière en matière de culture et d'accueil des familles ;
- CONSIDÉRANT QUE** les Villes partenaires recevront des retombées directes du projet au cours de celui-ci et par la suite, en termes d'offre culturelle pour les 0 – 5 ans, en termes de création d'emploi pour les artistes résidant sur leur territoire et en termes d'outillage à l'éveil à la culture pour les services de garde en milieu familial de leur territoire ;

À CES CAUSES, IL EST :

323-18 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que la Ville de Dunham s'engage à devenir partenaire du projet « *J'inviterai l'enfance* » en le soutenant financièrement à hauteur de 4 500 \$, soit 1500 \$ par année sur 3 ans ***et qu'elle désigne la Ville de Cowansville comme mandataire du projet.***

Adopté.

La dépense de 1 500,00 \$ prévue pour l'année 2019 sera incluse aux prévisions budgétaires 2019 qui seront acceptées prochainement.

ADOPTION REGLEMENT 376-18 MODIFIANT LE REGLEMENT N° 313-12 DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

324-18 Proposé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le règlement n° 376-18 modifiant le règlement n° 313-12 de la bibliothèque municipale soit et est adopté.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

REGLEMENT 375-18 MODIFIANT LE REGLEMENT RM410 SUR LE CONTROLE DES ANIMAUX

325-18 Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que le règlement n° 375-18 modifiant le règlement RM 410 sur le contrôle des animaux soit et est adopté.

Adopté.

REGLEMENT 378-18 MODIFIANT LE REGLEMENT RM460 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES (DISPOSITIONS VISANT LE CANNABIS)

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

- 326-18** et unanimement résolu que le règlement n° 378-18 modifiant le règlement n° 344-15 modifiant le règlement RM460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances (dispositions visant le cannabis) soit et est adopté.
- Adopté.

ACHATS

- 327-18** Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient autorisées d'ici la fin 2018, pour le service des incendies, dans la mesure où le budget le permet en fin d'année, sinon au début de l'année 2019 :

- Diffuseur pour test de B.F. sèche 818.63 \$
- Équipements de communication1 036.98 \$
- Formation Premiers Soins2 300.00 \$
- Kit de coussin de levage.....4 750.00 \$
- Tablette pour Prévention & Plan d'Intervention4 800.00 \$

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 22000 339, # 02 22000 454, # 02 22000 649 et # 03 10220 760.

SUBVENTIONS/APPUIIS/PARTICIPATIONS

REMBOURSEMENT A L'APELS - ANALYSES D'EAU, PUBLICATION JOURNAL LE HERON, SITE INTERNET, ETC.

- 328-18** Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu qu'un montant de 3 045,62 \$ soit remboursé à L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SELBY (APELS), suite aux dépenses effectuées dans le cadre de la participation au réseau de surveillance des lacs et des analyses d'eau effectuées en 2018, ainsi que l'impression et la distribution du journal *Le Héron*, site internet et autres dépenses de communication.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 499.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- › Mme Michilynn Dubeau – enlèvement de la neige rue Principale.
- › M. Alain Marduel – lumière de rue au 155, Baillon.
- › M. Gérard Dalpé – refonte règlements d’urbanisme ;
– explication traitement surface.
- › Mme Thérèse Gagné – règlement contrôle des animaux.
- › M. Denis Nadeau – remerciements appui du conseil à l’APELS.
- › M. André Pinsonneault – félicitations écocentres.
- › M. Jean Deslauriers – travaux à venir rue de la Métairie.
- › M. Gilles Gagné – traitement surface rue Nicolet.

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

329-18

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que l’assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier

